

Client n° 218420

N°TVA:

EURL ROUQUET SEBASTIEN
ROUTE DE CAMPASTIER
46220 PESCADOIRES



FACTURE n° 09762622 du 30/11/24

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 24740639	DU 15/11/24 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par MAT							
534130.12	TUILE GALL.12 ROUGE OCCITAN MO	180	U		1,49	268,20		
	dont Eco-Contribution					(1,80)		
620053.01	PALETTE TUILES M3 MONIER	1	U		24,50	24,50		
BON N° 24740651	DU 18/11/24 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par SR							
733497.05	RIVE BARD.DTE AK040 RGE OCCITAN MO	1	U		5,50	5,50		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
733501.05	RIVE BARD.GHE AK039 RGE OCCITAN MO	25	U		5,50	137,50		
	dont Eco-Contribution					(0,25)		
534158.07	CHATIERE GALL.12 RGE OCCITAN MO	4	U		39,12	156,48		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
BON N° 24740667	DU 18/11/24 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par SEB							
688890.07	DBLE TUILE GALL.12 RGE OCCITAN MO	22	U		6,75	148,50		
	dont Eco-Contribution					(0,22)		
199525.01	BATILIAN -SAC 30KG	49	U		8,95	438,55		
	dont Eco-Contribution					(7,35)		
BON N° 24740685	DU 19/11/24 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par MLATEO							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 218420

EURL ROUQUET SEBASTIEN
ROUTE DE CAMPASTIER
46220 PESCADOIRES



N°TVA:

FACTURE n° 09762622 du 30/11/24

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
534130.12	TUILE GALL.12 ROUGE OCCITAN MO	180	U		1,49	268,20		
	dont Eco-Contribution					(1,80)		
620053.01	PALETTE TUILES M3 MONIER	1	U		24,50	24,50		
BON N° 24740757 DU 25/11/24 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par SR								
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG	1	U		10,66	10,66		
	dont Eco-Contribution					(0,20)		
BON N° 24740817 DU 27/11/24 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par SR								
295410.04	SAPIN FRANCE CL2J 75/175- 4.00	4	ML		6,49	25,96		
	dont Eco-Contribution					(0,20)		
BON N° WEQ36004 DU 29/11/24 DIRECT AG. CASTELFRANC								
V/REF: CHANTIER 60332 DEPOT								
380018.01	TRADI ROUQUET BENNAC GARAGE	1	U		1.377,70	1.377,70		
380024.01	TRADI ROUQUET BENNAC GRANGE	1	U		3.591,59	3.591,59		
563254.01	TRANSPORT CHARPENTE FABRIQUEE	1	U		220,03	220,03		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(11,87)		
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
6.713,87	20,00% 1.342,77	8.056,64	31/12/24	L.C.R.	17807 00810 15321410924 53

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 262787227 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1191 0N